

gramme, le clergé séculier aura son tour quand le concordat sera dénoncé.

Espérons que le Dieu qui a fait les nations guérissables — sauvera la France, Fille aînée de l'Eglise, qui sait encore prodiguer son or pour les œuvres catholiques, et donner le sang de ses missionnaires et de ses religieuses pour la cause du Christ.

En attendant, nous souhaitons aux fils de M. Olier, qui furent nos maîtres, le bonheur de pouvoir continuer ailleurs à se dévouer pour la formation du clergé. Si la France leur ferme ses portes, ils trouveront d'autres pays où ils pourront continuer leur œuvre. Car les séminaires ne doivent pas périr : leurs murs peuvent crouler, leurs directeurs actuels peuvent disparaître de la scène du monde. Mais l'esprit du Christ formant ses prêtres doit vivre dans l'Eglise, aussi longtemps que cette société elle-même qui a pour elle les promesses de vie.

UN ANCIEN ÉLÈVE

de Saint-Sulpice à Montréal.

ORDINATION

Vendredi, le 28 octobre, à la cathédrale de Montréal, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Sous-diacres

Pour le diocèse de Boston : M. D.-F. Sullivan ;

Pour le diocèse de Kingston : M. J.-J. O'Reilly ;

Pour le diocèse de Lacrosse : M. J. Gronin.

Frêtre

Pour le diocèse de Montréal : M. O.-A. Chapleau ;

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. H. Valois.
